

## **Procès-verbal de l'assemblée générale**

En date du **13 juin 2011** à 15heures

L'Assemblée Générale de l'association BODHICHARYA-FRANCE, convoquée par lettre adressée le 13 mai 2011, s'est réunie à Lusse sous la présidence de Mr. Jean BURGERT.

Membres présents : 18

Bon pour pouvoir : 106

Total: 124

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.

### **1. Approbation du procès verbal du 20 juin 2010**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal de la précédente assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport moral du président**

- Le Président remercie les administrateurs et les membres du bureau pour leur grande implication ainsi que leur dynamisme. Il présente ensuite les principales décisions qui ont été prises pendant les diverses réunions du Conseil d'Administration et du Bureau qui ont eu lieu en 2010.
- Elaboration du contrat de résident
- Révision de la tarification des week-ends d'enseignements par des maîtres, pour la rendre à la fois raisonnable pour les participants et justes du point de vue de la trésorerie de l'association
- Examen des perspectives d'évolution pour le centre: l'association est autorisée à transformer les bâtiments existants mais pas à en construire de nouveaux. De ce fait, il a été décidé de transformer le bâtiment principal, notamment en remplaçant les chambres collectives par des chambres individuelles plus adaptées aux retraites individuelles. Trois architectes ont été contactés pour mener à bien ce projet. Deux d'entre eux ont fait des propositions et c'est celle de Madame Bas qui a finalement été retenue. Ce choix s'avère pour l'instant satisfaisant puisque des économies substantielles ont pu être réalisées avec l'aide de l'architecte choisie.
- Le remplacement de la citerne d'eau vieillissante au profit d'une installation en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le problème de la filtration des eaux de la cuisine a également été évoqué: il n'a pu être résolu pour l'instant mais le sera dès que les crédits nécessaires pourront être dégagés sans porter atteinte à l'équilibre financier de l'association. Une préétude a déjà été réalisée.
- -Renégociation du prêt bancaire avec le Crédit Mutuel, qui a consenti une révision du taux d'intérêt. Celui-ci passe de 4,8% à 3,4%, ce nouveau taux pouvant varier entre 3,3% et 3,5%. Cette diminution du taux d'intérêt se traduit par une économie d'environ 12000 euros, le prêt étant à rembourser sur 15 ans dont 3 déjà effectués.
- Adhésion à la CAVIMAC. Cette mutuelle, conçue initialement pour les religieux chrétiens, a été étendue aux religieux des autres traditions. Toutes les personnes pleinement ordonnées doivent désormais y adhérer et ne peuvent plus bénéficier de la CMU. Un dossier a donc été rempli pour Lama Tsultrim, seul membre de notre communauté à être pleinement ordonné à ce jour. Sa cotisation à la CAVIMAC, d'un montant de 409 euros, est prise en charge par Bodhicharya France à hauteur de 259

euros et par l'association Aide à la Sangha Monastique à hauteur de 150 euros. La première cotisation a été versée en Juin 2011.

- Création de la Communauté Bouddhiste d'Alsace. Elle regroupe les 5 communautés bouddhistes présentes en Alsace, à savoir le bouddhisme Zen, le bouddhisme laossien, le bouddhisme vietnamien et le bouddhisme tibétain représenté par la communauté Sakyapa de Kuttolsheim et Bodhicharya France. Notre association s'implique beaucoup dans la Communauté Bouddhiste d'Alsace (CBA), notamment par le biais de notre trésorière qui est aussi celle de la CBA. La CBA a un rôle important non seulement comme organisateur d'événements tels que la fête du Bouddha avec cette année la présence d'une relique du Bouddha et un stand commun aux cinq communautés, mais aussi et surtout comme interlocuteur unique vis-à-vis des pouvoirs publics.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

### 3. Rapport financier sur l'activité de l'association en 2010 par la trésorière

#### **Les dépenses les plus importantes en 2010 sont:**

- le séminaire: 31258€
- les honoraires de l'architecte et des bureaux de contrôle: 15000€
- l'alimentation: 9700€
- l'énergie et la sécurité: 87009€
- la boutique: 8695€
- le secrétariat: 8114€

**soit un total des dépenses pour 2010 de 128064€**

#### **Les recettes les plus importantes en 2010 sont:**

- le séminaire: 42824€
- les cotisations: 20082€
- la boutique: 16070€
- les week-ends de pratique: 15459€

**soit un total des recettes de 140202€.**

**L'association a donc réalisé en 2010 un bénéfice de 12137€**

Le rapport financier 2010 est approuvé à l'unanimité.

#### **Présentation du budget prévisionnel pour 2011 par la trésorière**

Les prévisions de dépenses pour 2011 sont les suivantes:

- travaux: 65000€
- séminaire: 50000€
- alimentation: 11000€
- énergie & sécurité: 10000€
- boutique: 9000€
- secrétariat: 8000€
- transports: 7500€
- honoraires d'architecte: 4000€
- amortissements: 4223€
- CAVIMAC (nouveau poste): 1900€

**soit un total prévisionnel de dépenses de 197955€**

Les recettes prévisionnelles pour 2011 sont les suivantes:

- dons: 70000€
- séminaire: 47000€

- cotisations: 22000€
- boutique: 17000€

**soit un total prévisionnel de recettes de 195000€.**

Le budget prévisionnel présente donc un déficit de 2955€. Ce déficit peut être qualifié de léger et raisonnable compte tenu de l'ampleur des travaux engagés cette année.

Le budget prévisionnel 2011 est approuvé à l'unanimité.

#### 4. Rapport sur l'activité spirituelle de l'association par Lama Tsultrim

Lama Tsultrim a pu constater une augmentation de la fréquentation des tcheulings et cette augmentation se poursuit. Le centre monastique de Lusse est également plus fréquenté, notamment lors des week-ends Mahamoudra. Le centre reçoit souvent des visiteurs habitant la région et qui se déclarent intéressés par la présence d'un centre bouddhiste à proximité de chez eux, cela depuis l'inauguration du centre.

En outre, de plus en plus de personnes viennent assister aux enseignements donnés chaque mois à Lusse. Lusse est ainsi devenu un tcheuling à part entière.

Les personnes qui habitent le centre semblent s'y sentir bien. On constate beaucoup d'harmonie dans la vie quotidienne. Le centre reçoit aussi beaucoup d'aide de personnes de l'extérieur qui contribuent non seulement par leur participation financière mais aussi en consacrant de leur temps et de leur énergie au centre et en participant aux travaux qui s'y déroulent. Lama Tsultrim remercie du fond du coeur toutes ces personnes.

Des retraites fermées ont été mises en place depuis novembre 2010. Plusieurs personnes ne résidant pas au centre y ont participé ou ont manifesté le souhait de participer à des retraites futures. Le fait que ces retraites intéressent des personnes, même si toutes ne peuvent participer, montre que cette nouvelle activité répond à un besoin.

Ringou Rinpoché vient au centre une fois par an. Khandro Rinpoché, qui avait été invitée, n'a pas pu venir cette année. L'invitation a été renouvelée pour l'année prochaine.

En conclusion, le centre répond à la fonction qui lui avait été assignée lors de sa création. D'une part il est l'une des rares structures en France permettant à des moines et moniales bouddhistes de vivre selon leur engagement monastique. D'autre part, le centre permet d'accueillir des personnes souhaitant venir y passer du temps pour se ressourcer spirituellement et pratiquer le Dharma. Le centre a donc pris une bonne direction.

Les responsables des tcheulings qui sont présents résumant brièvement l'activité du tcheuling dont ils sont responsables:

- Nancy: le tcheuling fonctionne toujours très bien avec constamment de nouvelles personnes qui y viennent et y restent.
- Epinal: le tcheuling a ouvert en février et est déjà fréquenté par une vingtaine de personnes chaque mois, dont quinze personnes y venant régulièrement.
- Strasbourg: la fréquentation de ce tcheuling, qui avait baissé suite au déménagement du centre, est à nouveau en hausse.
- Mulhouse: le tcheuling est stable. Il changera de lieu en septembre pour être désormais accueilli par le dojo zen. Le tcheuling a été accueilli pendant sept ans par Pascal et Christine Hermann que Lama Tsultrim remercie du fond du coeur pour leur accueil.

Le rapport sur l'activité spirituelle est approuvé à l'unanimité.

## 5. Examen du règlement intérieur proposé par le Conseil d'Administration

Le président rappelle que les statuts d'une association ne définissent pas toutes les modalités de son fonctionnement interne. Ils sont en général complétés par un règlement intérieur. Le règlement intérieur est défini par le Conseil d'Administration et validé par l'Assemblée Générale. Le règlement intérieur proposé au vote se compose de deux parties:

- le contrat de résident
- la réglementation d'occupation des chambres

Le contrat de résident est approuvé à l'unanimité.

Le président rappelle que les personnes pouvant bénéficier du règlement d'occupation des chambres sont celles ayant effectué un don du montant fixé par le Conseil d'Administration. Ce don, comme tous les autres, peut faire l'objet d'une exonération d'impôts. Le Président informe les membres de l'association que l'exonération des dons, qui avait initialement été accordée à l'association pour une période limitée, l'a été de façon illimitée dans le temps cette année.

Le règlement d'occupation des chambres est approuvé à l'unanimité.

En conclusion, Lama Tsultrim remercie tous les administrateurs, présents et passés, pour l'implication et le professionnalisme dont ils ont fait et font preuve.

L'ordre du jour étant épuisé, il est dressé le présent procès verbal.

Le président  
Jean BURGERT

Le secrétaire  
Siegfried LEROUX